



COMMUNIQUE DE PRESSE du 9 juillet 2014

## **Au Sénat, la proposition de loi relative à la prostitution franchit une étape supplémentaire dans sa navette parlementaire**

Le Sénat a adopté hier en commission la Proposition de loi pour le renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel.

**Le HCEfh salue cette nouvelle étape dans la lutte contre la prostitution**, après le travail important et un vote largement majoritaire et transpartisan de l'Assemblée Nationale en décembre 2013.

Depuis les débuts des travaux parlementaires engagés il y a trois ans et au fur et à mesure que les échanges s'approfondissent, les positions évoluent significativement. Suite à la suppression d'un des piliers indispensables du texte, celui visant la responsabilisation des clients, **le HCEfh invite les parlementaires à poursuivre le travail afin de redonner à ce texte progressiste son équilibre et sa cohérence**. C'est notamment une question d'efficacité dans la lutte contre les réseaux de prostitution.

**Pour ce faire, le HCEfh appelle le Gouvernement et le Sénat à inscrire au plus vite cette proposition de loi à l'ordre du jour de la chambre haute pour un examen en séance.**

**Contact** : Claire Guiraud - Responsable de la communication et des relations presse  
06 09 14 43 06 - 01 42 75 86 94 - [claire.guiraud@pm.gouv.fr](mailto:claire.guiraud@pm.gouv.fr)

*Le HCEfh a été créé par décret du Président de la République en janvier 2013. Cette instance consultative indépendante placée auprès du Premier ministre est composée de 73 membres : représentant-e-s d'association, personnalités qualifiées, élu-e-s, représentant-e-s de l'Etat, Hauts fonctionnaires. Le HCEfh a pour mission la concertation, l'évaluation des politiques publiques, l'animation du débat public et la formulation de propositions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.*